Envoyé en préfecture le 21/09/2020
Reçu en préfecture le 21/09/2020
Affiché le
ID : 076-247600620-20200908-DEL20200905-DE

Millésime : 2020 - Feuillet n° _____

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU MARDI 08 SEPTEMBRE 2020

Délibération n° **DEL2020_09_5**
Intitulé : **REPRÉSENTATION D'YVETOT NORMANDIE AU SEIN DU SMITVAD**
Administration générale - Institution - Désignation des représentants

*

L'an deux mille vingt , le huit septembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la salle du Vieux Moulin, 49, rue de l'étang, Yvetot, sous la Présidence de Monsieur Gerard CHARASSIER, président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 1 septembre 2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 1 septembre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 46 Présents : 43 Représentés : 2

Présents :
Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Jacques CAHARD, Monsieur Sylvain GARAND, Monsieur Didier TERRIER, Madame Virginie BLANDIN, Monsieur Eric RENEE, Monsieur Dominique MACE, Monsieur Claude BELLIN, Madame Francoise DENIAU, Madame Stephanie ETIENNE, Madame Martine LEBORGNE, Monsieur Raphael DIRAND, Monsieur Louis EUDIER, Monsieur Jean Louis LUC, Monsieur Eric CARPENTIER, Madame Celine DAMBRY, Monsieur Lionel GAILLARD, Monsieur Gerard LEGAY, Madame Regine HAUZAY, Monsieur Remy PATIN, Monsieur Pascal LEBORGNE, Monsieur Mario DEMAZIERES, Madame Odile DECHAMPS, Monsieur Michael DODELIN, Madame Catherine DUSCHESNE, Monsieur Jean Marc DOUCET, Madame Sandrine NORDET, Madame Natacha BOS, Monsieur Gilles COTTEY, Madame Josiane GILLE, Monsieur Emile CANU, Monsieur Francis ALABERT, Madame Herleane SOULIER, Monsieur Christophe ADE, Madame Lorena TUNA, Monsieur Florian LEMAIRE, Madame Yvette DUBOC, Madame Marie Claude HERANVAL, Monsieur Jean Francois LE PERF, Madame Denise HEUDRON, Madame Charlotte MASSET, Monsieur Thierry SOUDAIS, Madame Dominique TALADUN

Absents :
Monsieur Laurent BENARD

Absents représentés :
Monsieur Vincent LEMETTAIS donne pouvoir à Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Arnaud MOUILLARD donne pouvoir à Madame Lorena TUNA

Envoyé en préfecture le 21/09/2020
Reçu en préfecture le 21/09/2020
Affiché le
ID : 076-247600620-20200908-DEL20200905-DE

Administration:
Madame Jannick LEFEVRE, Monsieur Thomas LANFRAY, Monsieur Gabriel DEVAUX

Monsieur Claude BELLIN est nommé secrétaire de séance.

*

Monsieur Gerard CHARASSIER soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :

Yvetot Normandie est membre du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets (SMITVAD).

Le SMITVAD assure le traitement des ordures ménagères de la commune d'Ecalles-Alix.

Yvetot Normandie doit désigner deux représentants titulaires et deux représentants suppléants. La désignation des représentants peut être effectuée parmi les membres du conseil communautaire ou peut porter sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

L'élection des représentants de la collectivité doit être opérée au scrutin secret uninominal majoritaire à trois tours. Cependant, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir les nominations prennent effet immédiatement et il en est donné lecture par le Président.

* *

Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5711-1, L. 5211-1, L. 2121-21 et L. 2121-33,
Vu les statuts du SMITVAD
considérant le rapport présenté,
considérant que le projet
A reçu un avis favorable en Bureau du 01/09/2020
Considérant qu'une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir,

Article 1er – De proclamer

Représentants titulaires :
Mme Virginie BLANDIN
M. Lionel GAILLARD

Représentants suppléants :
Mme Odile DECHAMPS
M. Daniel DELAFENESTRE

d'Yvetot Normandie au SMITVAD.

Envoyé en préfecture le 21/09/2020
Reçu en préfecture le 21/09/2020
Affiché le
ID : 076-247600620-20200908-DEL20200905-DE

Millésime : 2020 - Feuillet n° _____

Article 2 – De charger Monsieur le Président de notifier la présente délibération au SMITVAD.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Résultat du vote : unanimité

Ont signé au Registre les membres présents à la séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,
Monsieur le Président, Gerard CHARASSIER



Envoyé en préfecture le 21/09/2020
Reçu en préfecture le 21/09/2020
Affiché le
ID : 076-247600620-20200908-DEL20200905-DE